**Sujet :** Convention de mécénat du 24/10/2019 (1ère convention)

De: airel <regis.leruste@free.fr>

**Date:** 25/09/2020 à 13:06

**Pour:** Benjamin Rassat <benjamin.rassat@kolabee.fr>, Dimitri Lermer

<dimitri.lerner@kolabee.fr>

## Bonjour Benjamin et Dimitri

Excuse-moi Benjamin mais ta réponse n'est pas acceptable, un compte-rendu n'est en aucun cas un bon de livraison.

Je constate par ailleurs qu'ayant signé 2 conventions que ces bons de livraisons ont complètement disparu de la 2ème.

J'insiste sur le fait que je me trouve en face de l'administration fiscale et je demande à Kolabee de me fournir une réponse claire à ce problème et présentable à cette administration.

Cordialement.

Régis Leruste

Le 25/09/2020 à 10:46, Benjamin Rassat a écrit :

Bonjour Régis,

Voici les comptes-rendus qui correspondent aux Bons de Livraisons pour la convention de TMC Sud-Ouest pour les interventions de Michael et Willy.

J'ai noté dans le premier kickoff que c'était ton association qui fournissait les outils projet (Github notamment).

On peut s'appeler Lundi si jamais tu as d'autres questions. Benjamin Rassat, Directeur Général de kola**bee** 

Pensez aux associations, faites connaître kolabee \*